

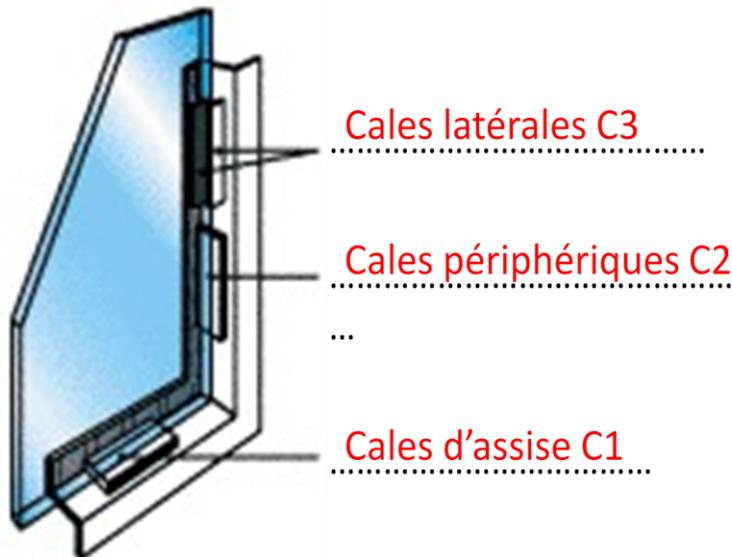
LE CALAGE DE VITRAGE

Nom :
Classe:
Date:

~ d'après le D.T.U. 39 ~

1) Fonction du calage:

Le calage assure et **maintient.** le positionnement correct du vitrage dans la **feuillure** .
Il est généralement obtenu par des cales ponctuelles qui évitent le **contact** entre vitrage
et châssis et permettent de reporter le **poids** du vitrage sur des points précis du châssis.



a) Les cales d'assise C1 :

Elles transmettent le poids du vitrage au **châssis**

b) Les cales périphériques C2 :

Mises en fond de feuillure, elles évitent le **glissement** du vitrage dans son plan, notamment lors des **manœuvres** des vantaux, et contribuent, dans la plupart des cas, au maintien de l'..... **équerrage** des châssis mobiles.

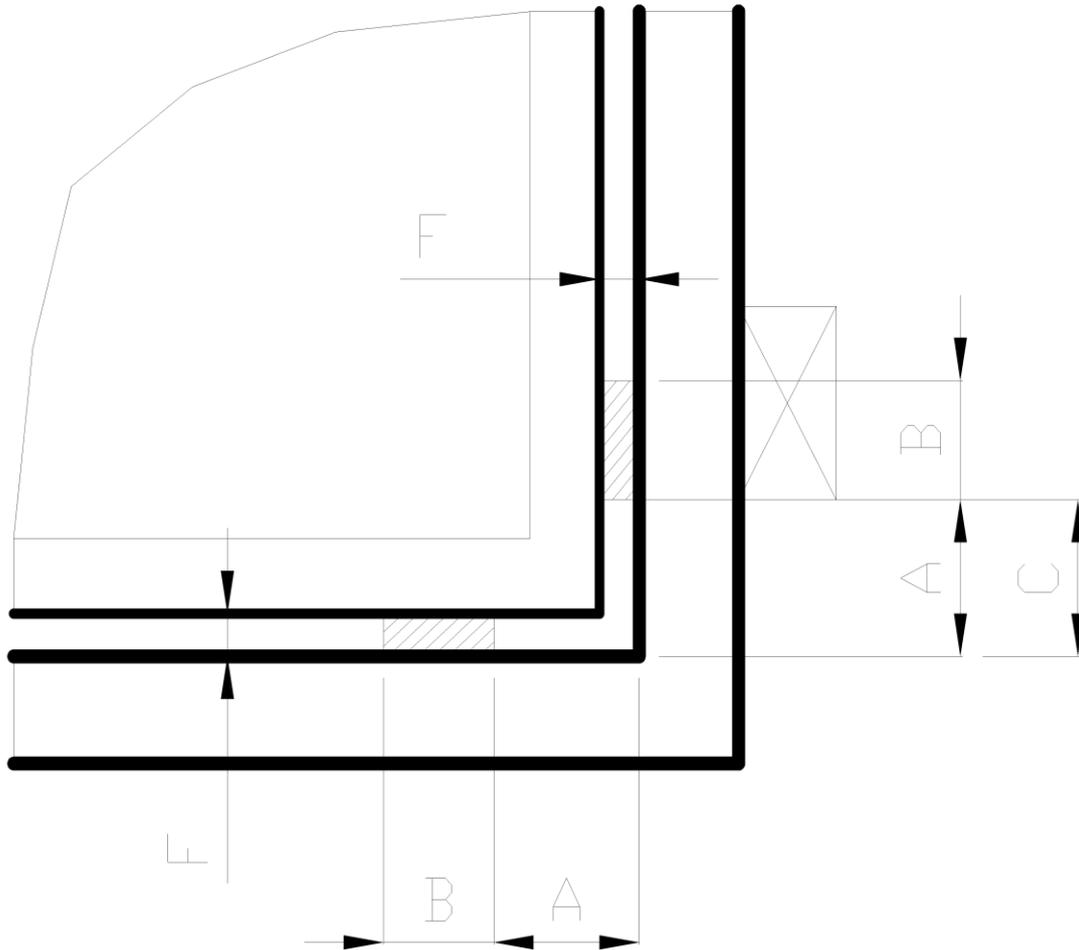
D'autres cales périphériques, dites de sécurité, évitent un contact éventuel entre vitrage et fond de feuillure lors des manœuvres.

c) Les cales latérales C3 :

Elles assurent une épaisseur régulière aux mastics servant d'étanchéité et reportent sur le châssis les **sollicitations perpendiculaires** au plan du vitrage.

LE CALAGE DE VITRAGE

2) Position et dimensions des cales :



- A : Distance de la cale par rapport à l'angle : environ 80 mm.
- B : Longueur de la cale (partie porteuse L = 80 mm.)
- C : Distance maximale de la paumelle de l'angle 80 mm.
- D : Profilé de fenêtre.
- E : Paumelle, elle doit être en face de la cale périphérique.
- F : Epaisseur du calage (minimum 5 mm.)

LE CALAGE DE VITRAGE

3) Position des cales en fonction du type de châssis :

